

De l'eau pour la vie

STRATÉGIE DE GESTION DES
RESSOURCES EN EAU DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Table des matières

<i>i.</i>	<i>Message du ministre</i>	<i>i</i>
<i>ii.</i>	<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>ii.</i>	<i>À propos de la stratégie</i>	<i>7</i>
<i>iv.</i>	<i>Aller de l'avant</i>	<i>11</i>
<i>v.</i>	<i>Résumé</i>	<i>19</i>
<i>vi.</i>	<i>Annexes</i>	<i>21</i>

MESSAGE DU MINISTRE

**~ L'honorable Sterling Belliveau,
ministre de l'Environnement**

Nous sommes en train de préparer l'avenir de la Nouvelle-Écosse. Afin de protéger l'environnement et faire prospérer notre économie, nous travaillons pour que nos enfants et les futures générations héritent d'une province plus propre, plus verte et plus prospère. Et la stratégie de gestion des ressources en eau est un des éléments centraux de ce travail. Nous avons élaboré cette stratégie à partir de nombreuses recherches ainsi que des avis exprimés par les Néo-Écossais lors de consultations publiques.

En ce qui concerne la gestion des ressources en eau, la Nouvelle-Écosse a décidé d'adopter une approche intégrée. Cela signifie que chaque ministère participera à la bonne gestion de ces ressources en s'appuyant sur des pratiques exemplaires reconnues. Cette stratégie globale permettra de positionner la Nouvelle-Écosse en tant que chef de file dans la gestion de l'eau, non seulement dans le Canada atlantique, mais également au niveau national. Elle est de plus fidèle aux orientations établies par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) de 2009 en matière de gestion de l'eau, ainsi qu'à la Charte de l'eau du Conseil de la Fédération (CDF), approuvée par tous les premiers ministres en 2010.

Les Néo-Écossais se soucient de leurs ressources en eau ainsi que de la protection et de la bonne utilisation de ces dernières. Ils savent que l'eau n'est pas une ressource inépuisable et qu'il faut donc la protéger. La stratégie de gestion proposée vise à guider les ministères afin qu'ils puissent prendre des mesures et mettre en place des plans concrets pour la protection de cette ressource et sa bonne utilisation. Cette stratégie cependant est l'affaire de tous, et nous avons tous un rôle à jouer, qu'il s'agisse des entreprises, de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture, des municipalités, des hôpitaux, des propriétaires de maisons et de chaque citoyen. Grâce à cette stratégie donc, de nombreux groupes seront en mesure de mieux protéger les ressources en eau de la province.

Celle-ci viendra renforcer la stratégie liée aux ressources naturelles ainsi que la stratégie pour les zones côtières, qui seront bientôt rendues publiques. Ces trois stratégies aideront à orienter les mesures que nous prendrons tous ensemble pour créer un environnement plus sain et un avenir plus prospère.

*L'eau est
essentielle à la
vie et sera
valorisée,
rotégée et
partagée.*

- Vision du gouvernement de la Nouvelle-
Écosse pour les ressources en eau de la
province

INTRODUCTION

La survie des êtres humains et de l'environnement dépend de l'accès à des ressources en eau propres et abondantes. Ces ressources sont également essentielles à de nombreuses activités qui permettent aux communautés de prospérer et aux écosystèmes d'être en bonne santé. Nous devons donc agir dès aujourd'hui pour pouvoir continuer à profiter de ces ressources. L'eau est vitale pour notre santé, à la fois physique et émotionnelle. Outre son immense beauté, nous savons que nous ne pouvons pas survivre sans cette ressource.

Le patrimoine ainsi que la prospérité économique de la Nouvelle-Écosse sont directement liés à l'eau, que ce soit la pêche et le tourisme, ou à l'utilisation de l'eau de façon innovatrice dans de nouvelles industries. Les rivières et les lacs de notre province ont toujours joué un rôle fondamental dans le mode de vie des Premières nations. Les terres endiguées par les Acadiens ainsi que le canal Shubenacadie ne témoignent-ils pas de notre dépendance aux ressources en eau? L'eau est le facteur qui a déterminé le lieu de fondation de nombreuses communautés. Elle permet non seulement de créer des liens entre les gens, mais également de se déplacer. Elle fait encore aujourd'hui partie de notre identité provinciale.

L'eau permet aux écosystèmes de survivre et d'être en bonne santé. Elle fournit un habitat aux poissons, aux plantes et aux insectes. Elle nourrit les forêts, les prairies et les cultures. La terre est une éponge qui absorbe l'eau et l'emmagasine, et dans laquelle celle-ci se déplace pour nourrir les plantes ou encore s'évapore dans l'atmosphère.

L'eau est essentielle à tous les aspects de notre économie. Les gens ne choisiront pas de vivre ou de faire des affaires en Nouvelle-Écosse, ni de visiter cette province, sans des ressources en eau de bonne qualité. Les industries fondées sur les services, qui représentent 75 % du produit intérieur brut (PIB) de la Nouvelle-Écosse dépendent en effet d'une eau de bonne qualité. Le secteur primaire, qui comprend la foresterie, l'agriculture et la pêche, dépend également de la bonne santé de l'environnement au sein duquel l'eau joue un rôle primordial. Certaines industries ont besoin de suffisamment d'eau pour leurs activités, comme le chauffage et le refroidissement, l'extraction de minerais, l'élimination des déchets, la transformation des aliments ou la production d'énergie.

L'eau est également essentielle à nos maisons et à nos communautés, en particulier pour sa consommation et l'élimination des déchets. En Nouvelle-Écosse, 40 % de la population dépendent des eaux souterraines des puits ou de sources d'eau potable. Le reste de la population, c'est-à-dire 60 %, dépend de systèmes municipaux ou publics d'approvisionnement en eau potable, lesquels puisent l'eau dans la nappe phréatique et en surface. Environ 45 % des Néo-Écossais dépendent de systèmes privés d'évacuation des eaux usées.

Sans eau potable et traitement des eaux usées, les communautés, les ménages et les entreprises ne pourraient pas survivre. Partout dans le monde, une personne sur trois n'a pas assez d'eau pour ses besoins quotidiens. Nous avons la chance en Nouvelle-Écosse de pouvoir profiter de ressources en eau de bonne qualité qui répondent aux besoins des communautés, des entreprises et de l'environnement.

Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et leur relation à l'eau

Les Mi'kmaq ont toujours dépendu pour leur survie de la terre et de l'eau. La relation qu'ils entretiennent aujourd'hui avec l'eau est ancrée dans leur histoire. Nous souhaitons donc protéger et gérer cette ressource d'une manière qui soit compatible avec la reconnaissance et la confirmation des droits ancestraux et issus de traités de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* (1982), y compris l'obligation de consulter les Premières nations. La Province consulte les Mi'kmaq pour la plupart des initiatives importantes de création de politiques. Nous pouvons ainsi comprendre et éviter, le cas échéant, les possibles atteintes aux droits ancestraux ou aux traités.

Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse sont confrontés à des problèmes de compétence particulièrement complexes. En effet, même si les terres des réserves mi'kmaq dépendent du gouvernement fédéral, le gouvernement provincial consulte cette Première nation pour les décisions liées à la terre et à l'eau. Nous voulons donc une plus grande coopération avec les Mi'kmaq et les administrations municipales sur les questions liées à l'eau. Grâce à de nouveaux partenariats et à une coopération s'inscrivant dans la durée, les administrations municipales et les Mi'kmaq pourront partager, au cours des prochaines décennies, les responsabilités se rapportant à la protection des ressources en eau.

Gestion des ressources en eau : défis et aspects à prendre en compte

La Nouvelle-Écosse possède 13 300 km de côtes, plus de 6 700 lacs, des centaines de rivières et zones humides, ainsi que d'abondantes ressources en eaux souterraines. Pourtant, l'eau est un enjeu crucial pour notre société, notre économie ainsi que l'environnement. Elle est au cœur de notre future prospérité, car nous en dépendons pour presque tous les aspects de nos vies. Nous devons donc la valoriser et reconnaître l'importance vitale de cet atout naturel.

Préparer l'avenir : l'activité humaine et son impact sur les ressources en eau

Nous devons tenir compte de plusieurs facteurs pour gérer les ressources en eau de la Nouvelle-Écosse. Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire ou de l'exploitation des ressources naturelles, l'activité humaine peut avoir un impact considérable sur les ressources en eau; c'est d'ailleurs là un des plus grands défis à relever.

Beaucoup de changements sont prévus dans le cycle naturel de l'eau, en raison entre autres de l'activité humaine, du développement des régions ainsi que de l'évolution des conditions climatiques. Une fois le cycle naturel perturbé, celui-ci devient beaucoup plus susceptible aux conséquences du changement climatique.

Les terres des bassins versants qui ont été dépouillées de leur végétation sont plus susceptibles à l'érosion. La fréquence accrue des tempêtes violentes, qui résulte des changements climatiques, provoque une érosion de plus en plus rapide des sols, avec des conséquences directes sur les ressources en eau à proximité des zones touchées. Ainsi, en raison de l'intensification de l'activité humaine et du changement climatique, nous devons être encore plus vigilants lorsqu'il s'agit de protéger les ressources en eau.

Nous devons nous préparer à un certain nombre de situations, comme les inondations causées par les vagues de tempête et l'élévation du niveau de la mer, les changements dans les volumes de précipitations pendant les tempêtes, ainsi que la fréquence et l'intensité accrues de ces dernières. Des tempêtes violentes de courte durée causent par exemple plus d'érosion et ne permettent pas aux sols d'avoir suffisamment

de temps pour absorber l'eau nécessaire au réapprovisionnement des nappes phréatiques.

Les changements dans les volumes de précipitations peuvent entraîner une diminution de la couverture neigeuse en hiver et des conditions plus arides en été. L'eau salée peut s'infiltrer dans les aquifères d'eau douce souterraine des zones côtières lorsque le niveau de la nappe phréatique est bas. L'eau douce des nappes souterraines est alors remplacée par de l'eau salée inutilisable. La qualité de l'eau peut changer lorsque les températures augmentent, entraînant des changements chez les espèces aquatiques.

Toutes ces conditions peuvent entraîner une diminution des volumes d'eau douce pour les communautés et les écosystèmes. Les changements en question peuvent avoir des effets profonds sur le tourisme et les loisirs, la pêche, la production d'énergie hydroélectrique, l'approvisionnement en eau des villes ainsi que l'agriculture.

Nous mesurons la qualité de nos terres par la qualité de notre eau. C'est là notre histoire; et l'eau y occupe une place centrale.

~ Nova Scotia Environmental Network

Définitions

RESSOURCES EN EAU

Selon la loi sur l'environnement de la Nouvelle-Écosse (*Environment Act*), les ressources en eau comprennent l'eau douce et salée en surface, souterraine et côtière.

CYCLE DE L'EAU

Le cycle de l'eau est la circulation de l'eau de l'atmosphère vers la terre, et de la terre vers l'atmosphère. L'eau tombe sous forme de précipitations, s'infiltré dans les aquifères pour devenir souterraine, ou se jette dans les rivières et les lacs pour finir dans l'océan. Elle s'évapore de nouveau dans l'atmosphère, et le cycle se poursuit.

EAU SOUTERRAINE

L'eau souterraine se trouve sous la surface du sol. Elle est stockée sous la terre dans les espaces poreux et les fractures du sol et de la roche. L'eau souterraine alimente les puits et les sources et coule vers les plans d'eau de surface. Il s'agit d'une ressource précieuse car elle est source d'approvisionnement pour de nombreux habitants et entreprises et nécessaire à la survie des écosystèmes aquatiques.

AQUIFÈRE

Un aquifère est une couche de terrain ou une roche pouvant stocker d'importants volumes d'eau et alimentant les puits. Les aquifères ne doivent pas être considérés comme des rivières ou des lacs souterrains. Il s'agit plutôt d'une éponge ferme constituée de sol ou de roche dans laquelle l'eau souterraine se déplace très lentement à travers un réseau de pores et de fractures.

BASSIN VERSANT

Un bassin versant est un endroit à partir duquel l'eau de surface s'écoule vers les lacs, les rivières ou directement dans l'océan. Le débit se fait généralement de façon verticale et de l'amont vers l'aval, selon la topographie du terrain. Les limites d'un bassin versant sont généralement appelées lignes de partage des eaux. Les précipitations qui tombent de l'autre côté de cette ligne coulent vers des bassins versants différents.

CONSERVATION ET DURABILITÉ

Les Néo-Écossais peuvent améliorer la conservation de l'eau et de l'énergie en apportant des changements à la façon dont ils utilisent celles-ci. La consommation d'eau par les ménages canadiens est la deuxième plus élevée au monde, soit en moyenne 328 litres par personne et par jour. Le traitement, l'acheminement, le pompage et l'utilisation de cette eau nécessitent beaucoup d'énergie. Plus les personnes consomment d'eau, plus elles consomment d'énergie, ce qui crée de plus grands volumes de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, lesquels accélèrent le changement climatique et entraînent une augmentation des coûts pour les ménages et les entreprises.

Plus des deux tiers de l'eau approvisionnée par des systèmes municipaux sert à des activités qui ne nécessitent pas d'eau potable de qualité. Il est possible, pour de nombreuses activités, d'utiliser des sources d'eau non potable comme l'eau de pluie ou les eaux usées. En évitant d'utiliser de l'eau potable traitée pour des activités comme l'arrosage des pelouses et des jardins, les toilettes, ou laver les voitures, nous pouvons réduire nos besoins énergétiques et donc notre

impact sur le climat.

Changements au sein de la population

Même si la population de la Nouvelle-Écosse ne devrait pas augmenter de manière significative au cours des prochaines décennies, les gens s'installent de plus en plus dans les régions urbaines. La densité des centres urbains comme Halifax, Sydney et Kentville augmente, tandis que les populations des petites communautés rurales sont en déclin.

Cette tendance a des conséquences sur l'utilisation de l'eau, et les gestionnaires doivent concilier utilisations traditionnelles et nouveaux développements. Il faut donc entretenir les infrastructures et investir dans de nouveaux systèmes de traitement et de distribution de l'eau potable ainsi que de traitement des eaux usées.

Économie et investissement dans l'avenir

Même si la Nouvelle-Écosse possède actuellement de l'eau en abondance, nous devons protéger sa qualité ainsi que les quantités que nous disposons afin de pouvoir continuer à en profiter. Nous devons nous assurer que l'impact de l'activité humaine soit le plus faible possible

sur les bassins versants et les écosystèmes qui nous entourent et permettent notre survie.

Mauvaise gestion, surutilisation et contamination, tout cela nous défavorise au plan social, environnemental et économique. Réparer coûte toujours beaucoup plus cher que prévenir. Les sources d'eau potable contaminées peuvent être anéanties pour toujours et dangereuses.

Une eau de bonne qualité en quantité suffisante est vitale à la fois pour l'environnement et l'économie. La protéger, c'est investir dans l'avenir.

Chevauchement des compétences

Les ressources en eau de la Nouvelle-Écosse sont gérées par les différents ordres de gouvernement, c'est-à-dire les administrations municipales, le gouvernement provincial et le fédéral. Cette situation engendre un chevauchement complexe des responsabilités pouvant rendre difficile la gestion de l'eau. La stratégie proposée vise donc à intégrer la gestion de cette ressource pour atténuer ce problème.

CHARTÉ DE L'EAU DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

En août 2010, tous les premiers ministres du Canada ont approuvé la Charte de l'eau du Conseil de la Fédération (CDF). Cette charte reconnaît l'importance de l'eau pour la vie et l'économie au Canada. Grâce à celle-ci, les premiers ministres provinciaux ont accepté ce qui suit :

- continuer à favoriser la recherche et le développement;
- encourager la conservation ainsi que l'utilisation efficace de l'eau;
- continuer à surveiller la qualité de l'eau et ses volumes;
- investir dans l'innovation.

www.conseildelafederation.ca/initiativesfrançais/Leau.html

Principes directeurs de la stratégie de gestion des ressources en eau

Le gouvernement mettra en œuvre la stratégie de gestion des ressources en eau selon les principes directeurs suivants.

DURABILITÉ

Nous devons reconnaître la valeur fondamentale de l'eau et des écosystèmes, ainsi que l'importance de l'eau au plan social et économique. Les décisions prises aujourd'hui doivent tenir compte des conséquences pour l'avenir, en créant un équilibre délicat entre l'utilisation de l'eau et la protection des écosystèmes naturels.

INTENDANCE

L'intendance signifie conserver et protéger l'eau. Il s'agit de veiller, à la fois de façon individuelle et collective, à ce que les générations futures disposeront d'une eau de bonne qualité.

PARTENARIAT ET COLLABORATION

L'eau est une ressource que nous avons tous en commun, et sa gestion est également une responsabilité commune. Tout le monde a un rôle à jouer : les différents ordres de gouvernement, le secteur privé, les collectivités et les citoyens.

LEADERSHIP

Amener des changements positifs dans la façon dont nous gérons les ressources en eau nécessitera un leadership fort, non seulement de la part du gouvernement provincial, mais également de toutes les parties intéressées et concernées.

RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE

Les prises de décisions devront être fondées sur des preuves et soumises à un examen public.

À PROPOS DE LA STRATÉGIE

Pourquoi avons-nous besoin d'une stratégie de gestion des ressources en eau?

La Nouvelle-Écosse possède d'excellents précédents quant à la protection des ressources en eau potable. En effet, la stratégie que nous avons mise en œuvre en 2002 pour la gestion des ressources en eau potable a servi de guide aux gestionnaires des systèmes d'approvisionnement publics et municipaux pour produire de l'eau potable de grande qualité. Les usines de traitement des eaux ont été modernisées, les normes de construction de puits ont été renforcées, et les réserves d'eau municipales sont davantage protégées.

Ces mesures importantes permettent de protéger la santé des personnes et de veiller à ce que nous utilisions nos ressources de façon durable. L'eau potable toutefois n'est qu'un des aspects de l'importance cruciale de cette ressource pour l'économie, la santé et l'environnement. En effet, afin de pouvoir commencer à relever dès maintenant les défis auxquels la Nouvelle-Écosse est confrontée, nous devons trouver des moyens plus efficaces de gérer toutes les ressources en eau de la province, et pas seulement l'eau potable.

C'est précisément la raison d'être de la stratégie intitulée *De l'eau pour la vie*. Nous reconnaissons qu'il est temps de s'orienter vers une approche plus globale et intégrée en matière de gestion des ressources en eau. Cette stratégie permettra de créer un cadre de gestion des demandes concurrentes ainsi que de protéger la qualité et la disponibilité de l'eau pour les générations futures.

En mettant en œuvre cette stratégie, nous pourrons :

- améliorer notre compréhension des bassins versants et de leur fonctionnement;
- évaluer les quantités d'eau et les niveaux de consommation;
- décider comment et où nous voulons utiliser nos ressources en eau;
- déterminer comment nous devons continuer à protéger les ressources en eau;
- utiliser les ressources en eau d'une manière qui soit à la fois économiquement et écologiquement durable.

L'objectif du gouvernement provincial est le suivant : faire de la Nouvelle-Écosse l'une des régions les plus durables au plan environnemental et économique dans le monde d'ici 2020. Grâce aux objectifs de la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*), l'eau est reconnue comme étant vitale à une économie saine et prospère.

La stratégie de gestion des ressources en eau fournira donc une orientation pour la gestion de l'eau, dans l'intérêt des collectivités, des entreprises, des industries, des Premières nations et des particuliers. Elle nous permettra de rester sur la voie qui nous conduira à la prospérité durable. Elle permettra également à la Nouvelle-Écosse de rester une des meilleures régions pour vivre et travailler, ainsi que pour les loisirs et les affaires.

QU'EST-CE QU'UNE STRATÉGIE?

Une stratégie gouvernementale est un plan à long terme qui vise à concrétiser une vision ou un objectif. La mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ressources en eau permettra de guider le gouvernement et d'autres parties dans leurs prises de décisions liées à ces ressources.

Notre expérience nous a montré que les efforts de collaboration, fondés sur des mesures volontaires, ainsi que la mise en place de règlements et de lignes directrices adaptés et bien pensés, sont plus efficaces pour gérer les ressources naturelles qu'une approche réglementaire unique.

~ Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse

Que souhaitons-nous réaliser?

Nous avons élaboré la stratégie de gestion des ressources en eau après avoir consulté la population. Nous avons tenu des consultations dans toute la province et invité les Néo-Écossais à nous faire part de leur avis par courrier postal et électronique. Nous avons écouté les personnes responsables de l'orientation des politiques au sein du gouvernement, les chercheurs, les universitaires, les enseignants, les chefs d'entreprise, l'industrie, les Premières nations, les communautés, des organismes ainsi que le public. Tous les avis exprimés sur la question nous ont permis d'élaborer cette stratégie.

La mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ressources en eau permettra de protéger la santé des Néo-Écossais, la beauté naturelle de la province ainsi que les entreprises, les industries et les organisations qui contribuent à sa prospérité économique.

Les mesures décrites dans cette stratégie visent à

favoriser le développement économique responsable dans un cadre environnemental solide.

Nous voulons que la stratégie de gestion des ressources en eau permette aux différents ordres de gouvernement et parties prenantes d'aborder des questions importantes liées à la gestion de l'eau. Nous souhaitons également atteindre les cinq objectifs suivants :

Santé humaine

- Veiller à ce que les ressources en eau soient de bonne qualité pour la consommation, les loisirs et les moyens de subsistance.

Prospérité économique

- Veiller à ce que les ressources en eau soient utilisées de façon durable et avantageuse.

Intégrité des écosystèmes

- Protéger, conserver et améliorer les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent.

Préparation aux situations d'urgence et aux risques

- Minimiser l'impact des situations d'urgence et des risques liés à l'eau.

Surveillance et connaissance de l'eau

- Améliorer notre compréhension des ressources en eau de la province.

VISION STRATÉGIQUE NATIONALE POUR L'EAU

En octobre 2009, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) a élaboré une vision pancanadienne intitulée *Établissement d'orientations stratégiques pour l'eau*. Cette initiative montre comment le CCME va faire en sorte que les Canadiens puissent avoir accès à des ressources en eau propres, sûres et suffisantes, tout en maintenant l'intégrité des écosystèmes. En octobre 2010, les premiers ministres du pays ont approuvé un plan d'action de l'eau de trois ans qui établit les produits livrables et les résultats dans le cadre de cette vision stratégique. www.ccme.ca/ourwork/water.fr.html

Une meilleure compréhension du rôle que chacun peut jouer dans la protection de la qualité et de la quantité d'eau conduira à un changement d'attitude au sein de la société semblable aux 3 R (réduire, réutiliser, recycler).

Participant à une consultation

ALLER DE L'AVANT

En raison de la nécessité absolue de l'eau pour la vie, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'est engagé à concrétiser sa vision, c'est-à-dire valoriser, protéger et partager les ressources en eau. En protégeant les ressources en eau de la province, nous pouvons contribuer ensemble à une vie durable et une économie prospère pour les personnes et l'environnement, à la fois aujourd'hui et demain.

Ce document, intitulé *De l'eau pour la vie*, guidera le gouvernement et les parties prenantes dans leurs prises de décisions liées à la gestion de l'eau. Il s'agit d'une stratégie de 10 ans qui s'appuie sur nos atouts et fait appel à de nouveaux moyens et de nouvelles possibilités de gérer et d'utiliser les ressources en eau de la province. Bon nombre des actions décrites dans la stratégie deviendront permanentes et contribueront durablement aux modes de gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse.

Ces actions seront regroupées en plusieurs catégories dans les buts suivants :

- mieux comprendre la qualité de l'eau et les volumes disponibles;
- protéger la qualité de l'eau et les volumes

disponibles;

- inciter la population à participer aux actions visant à protéger les ressources en eau;
- intégrer la gestion de l'eau dans tous les secteurs et ordres de gouvernement.

Actions pour aujourd'hui et demain

Le gouvernement provincial est en train de devenir un chef de file en matière de gestion de l'eau en déterminant dès aujourd'hui les mesures à prendre pour l'avenir. Cela permettra de construire un avenir plus écologique grâce à une stratégie de gestion des ressources en eau de 10 ans.

Deux calendriers ont été fixés : le premier pour les prochaines années, le second pour le long terme. Les actions prévues pour aujourd'hui seront mises en œuvre au cours des prochaines années, et certaines devront commencer ou être menées à bien avant même de pouvoir entreprendre des actions à plus long terme. Les actions à court terme permettront de jeter les bases nécessaires à la prochaine phase de la stratégie.

Orientations pour l'avenir

Cette partie du document présente ce que nous souhaitons accomplir au cours des prochaines années. En travaillant avec nos partenaires et les parties prenantes, nous explorerons les possibilités qui découlent des objectifs de la stratégie.

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU (GIE)

De quoi s'agit-il?

Le concept de gestion intégrée est le fondement même de la stratégie de gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse. La GIE est une approche globale de la gestion des ressources hydrologiques, comprenant les activités humaines et leur impact sur les bassins versants et les écosystèmes. Elle vise la durabilité des ressources en eau et de leurs fonctions à la fois aujourd'hui et pour demain.

Intégrer la gestion de l'eau signifie travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères et ordres de gouvernement, certaines parties intéressées comme les chercheurs et les entreprises, ainsi qu'un certain nombre d'organisations. En travaillant en partenariat et en mettant en commun nos connaissances, nous pourrions veiller à ce que les ressources en eau soient gérées le plus efficacement possible.

Utiliser les bassins versants comme unité d'analyse fournit un contexte permettant de comprendre les conséquences des activités humaines et des phénomènes naturels. Par exemple, les sédiments qui résultent d'activités humaines en amont d'une rivière peuvent avoir un impact sur l'habitat du saumon en aval. Pour comprendre les effets possibles des activités de développement, nous devons examiner la situation dans son ensemble, ce qui nécessite un meilleur accès aux données, allant de la surveillance de l'eau à la recherche.

De nombreuses communautés partagent un même bassin versant. La GIE permet aux personnes de ces communautés de prendre ensemble des décisions pour avoir accès à une eau de bonne qualité en quantité suffisante. Nous devons tous comprendre la valeur et le rôle de l'eau, et nous devons protéger cette ressource et nous engager à en prendre soin.

Qu'est-ce que la GIE suppose concrètement?

La gestion intégrée de l'eau, c'est penser et repenser la façon dont nous exerçons nos activités. La présente stratégie guidera l'ensemble du gouvernement dans ses prises de décision et ses activités à l'égard de l'eau. Elle permettra de regrouper les ressources et de déterminer où et comment investir de façon optimale en ce qui concerne les ressources humaines, les communautés et l'économie.

Nous devons nous assurer que les actions du gouvernement et des parties prenantes sont cohérentes. Nous devons également favoriser et soutenir une meilleure intégration des intérêts, des utilisateurs et des préoccupations multiples. En d'autres termes, nous devons examiner tous les secteurs de la province pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de la société en matière de gestion des ressources en eau. Cette approche nous permettra de gérer durablement la ressource, à la fois au plan écologique et économique.

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU (GIE)

La GIE est une approche globale de la gestion des ressources hydrologiques englobant les activités humaines et leur impact sur les bassins versants et les écosystèmes. Elle vise la durabilité des ressources en eau et de leurs fonctions à la fois aujourd'hui et pour demain.

Le gouvernement prévoit d'intégrer la gestion des ressources en eau en :

- faisant en sorte que ses programmes de gestion de l'eau permettent de mieux soutenir l'engagement de la province quant à une gestion intégrée des ressources hydrologiques;
- partageant les ressources et l'information tout en travaillant avec ses partenaires pour gérer l'eau;
- créant un groupe consultatif sur la gestion de l'eau (GCGE) pour travailler en partenariat avec le gouvernement et conseiller celui-ci sur la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau et la stratégie;
- prenant en compte la valeur économique, sociale et environnementale de l'eau dans les décisions gouvernementales;

- renouvelant ses politiques pour renforcer sa capacité à gérer l'eau de façon intégrée.

La gestion intégrée de l'eau, qui exige un engagement général, comprend trois types d'action, soit protéger, comprendre et mobiliser. Grâce à cette approche, nous renforcerons les partenariats entre les ministères, avec les autres ordres de gouvernement ainsi qu'à l'extérieur.

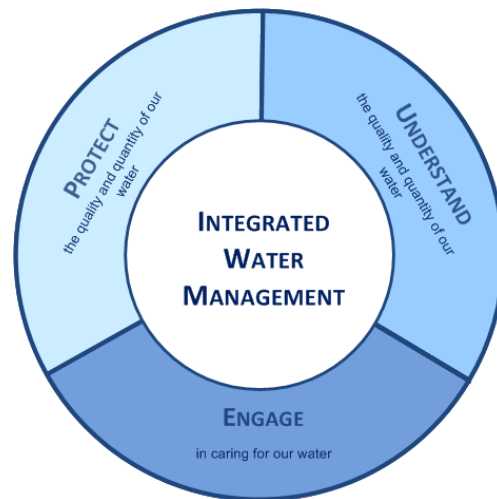
Les actions prévues dans le cadre de la stratégie de gestion des ressources en eau forment trois catégories distinctes : compréhension, protection et mobilisation (voir le schéma ci-dessous).

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU (GIE)

PROTÉGER la qualité et les quantités de nos ressources en eau

COMPRENDRE la qualité et les quantités de nos ressources en eau

MOBILISER pour la protection des



GROUPE CONSULTATIF SUR LA GESTION DE L'EAU

Le groupe consultatif sur la gestion de l'eau (GCGE) de la Nouvelle-Écosse aidera le gouvernement à adopter une approche forte en matière d'intégration de la gestion de l'eau. Il conseillera le gouvernement sur la façon de mener à bien la stratégie en veillant à ce que celui-ci soit tenu responsable de ses actions. Il permettra aux nombreuses parties prenantes ne faisant pas partie du gouvernement provincial de s'exprimer sur la question. Ces parties, qui comprennent entre autres les Premières nations, les municipalités, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les organisations liées aux bassins versants, ont un rôle à jouer dans la gestion des ressources en eau.

COMPRENDRE LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA PROVINCE

L'un des facteurs clés de la gestion intégrée de l'eau est la bonne connaissance des ressources en eau de la province, c'est-à-dire de la façon dont les bassins versants fonctionnent, de l'impact des activités humaines sur l'eau, des quantités d'eau, de ses utilisations ainsi que des effets du changement climatique.

Selon des études effectuées récemment au Canada, le manque de connaissances et l'accès à l'information sont des obstacles de taille pour la gestion efficace des ressources en eau. Il faut donc obtenir de meilleurs renseignements, non seulement pour les prises de décisions du gouvernement, mais également des entreprises. Nous avons déterminé les moyens qui permettront d'obtenir les connaissances dont nous avons besoin.

BILANS HYDRIQUES

Les bilans hydriques permettent de comparer les réserves aux pertes dans un bassin versant ou un aquifère. Ces bilans peuvent donc aider les gestionnaires à prendre des décisions sur les activités possibles dans un bassin versant, ainsi que d'identifier quand et où les pénuries

Actions pour aujourd'hui

- Améliorer le système qui permet d'obtenir ainsi que de communiquer au gouvernement et au public l'information sur la qualité et les volumes d'eau.
- Continuer à développer, soutenir et intégrer les réseaux actuels de surveillance de l'eau afin d'améliorer les données de base et les outils d'évaluation, ainsi que d'identifier les problèmes liés à la qualité et à la quantité des ressources en eau.
- Déterminer les ressources en eau importantes au plan écologique, comme les terres humides et les zones d'alimentation des eaux souterraines.
- Évaluer les eaux de surface et souterraines dans les bassins versants afin d'établir les bilans hydriques.
- Collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaire, l'industrie et les collectivités pour améliorer les connaissances sur les questions liées à l'eau.
- Déterminer l'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau.

Orientations pour l'avenir

Les bassins versants et les écosystèmes sont en constante évolution, en raison des processus naturels ou des activités humaines. Nous devons donc investir dans la science et la recherche pour comprendre les changements à venir. Il peut s'agir par exemple de l'amélioration des outils et des systèmes de partage et d'analyse des données, comme les systèmes d'information géographique (SIG).

LIGNES DIRECTRICES DU CCME POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Les *Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement*, élaborées par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), établissent des objectifs de qualité pour les écosystèmes atmosphériques, aquatiques et terrestres, qui reposent sur des données scientifiques et sont reconnus à l'échelle nationale. Ces recommandations nous permettront donc de mieux gérer les ressources en eau grâce à des :

- points de référence nationaux pour évaluer la dégradation possible ou réelle de la qualité de l'eau;
- une base scientifique pour élaborer des critères, des recommandations, des objectifs ou des normes propres à chaque emplacement des indicateurs en vue de faire des rapports sur l'état de l'environnement;
- des objectifs ou indicateurs de performance fondés sur des données scientifiques.

Pour en savoir plus, consulter le www.ccme.ca.

PROTÉGER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE NOS RESSOURCES EN EAU

Protéger notre eau est essentiel si nous voulons avoir une économie et un mode de vie durables. La protection concerne les besoins de l'environnement naturel ainsi que des personnes, à la fois au plan physique et économique.

Il faut aussi trouver des façons nouvelles et novatrices d'utiliser moins d'eau. L'approvisionnement en eau peut être renouvelé ou devenir plus important simplement en adoptant de meilleures méthodes de conservation, ce qui procure aux nouvelles industries et aux grands utilisateurs la possibilité d'accroître leurs activités ou d'en créer de nouvelles.

Actions pour aujourd'hui

- Exiger que les utilisateurs les plus importants élaborent des plans de conservation.
- Élaborer des orientations pour l'allocation d'eau en cas d'urgence, comme une sécheresse, une contamination, ou lorsqu'un aquifère ou un cours d'eau est à risque.
- Aider les municipalités, les Premières nations et les communautés à élaborer des plans de protection de l'eau de source.
- Continuer à mettre en œuvre et à jour les normes municipales et publiques en matière d'eau potable ainsi que les normes en matière d'eaux usées et d'effluents.
- Évaluer la création actuelle et future de zones de retrait pour les ressources en eau douce et les eaux côtières.
- Intégrer les valeurs de l'eau dans le choix, la planification et la gestion des parcs et des aires protégées.
- Utiliser les normes et les objectifs fixés par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) en matière de qualité de l'eau pour l'eau douce et les eaux côtières.

Actions pour demain

- Mettre à jour les directives actuelles en matière de gestion des eaux pluviales et de contrôle des sédiments pour améliorer la qualité de l'eau contre les activités d'aménagement du territoire.
- Continuer à mettre à jour le code du bâtiment de la Nouvelle-Écosse pour y inclure la conservation de l'eau et encourager l'efficacité et la réutilisation.
- Créer des outils pour promouvoir la conservation et la restauration des écosystèmes fragiles et les caractéristiques des bassins versants comme les zones humides.
- Évaluer et améliorer le cadre réglementaire lié aux systèmes privés de traitement des eaux usées, dont l'élimination des eaux usées sur place.
- Renforcer la protection de l'eau potable dans les régions rurales avec les partenaires communautaires.
- Travailler avec les Premières nations, les municipalités et les communautés pour trouver des solutions novatrices visant à améliorer le traitement des eaux usées et de l'eau potable.

Orientations pour l'avenir

La conservation ainsi que l'utilisation efficace de l'eau jouent un rôle important dans la stratégie de gestion des ressources en eau. Nous devons non seulement protéger les quantités d'eau disponibles, mais également veiller à ce qu'il y ait de l'eau de qualité dans les endroits et aux moments où cela est nécessaire. Par exemple, les habitants des régions rurales dépendent des puits pour l'eau potable et doivent donc éviter qu'ils ne s'assèchent.

Nous sommes conscients que la qualité et les quantités d'eau peuvent être facilement mises en péril. Nous continuerons par conséquent à mettre en œuvre des programmes, des outils et des politiques qui aideront à protéger cette ressource.

Les grands utilisateurs d'eau

Tout utilisateur consommant plus de 23 000 litres d'eau par jour doit demander une autorisation. Cela concerne à la fois l'eau de surface et l'eau souterraine. Pour en savoir plus, consulter le www.gov.ns.ca/snsmr/paal/nse/paal182.asp (en anglais seulement).

En Nouvelle-Écosse, la plupart des personnes vivent dans les régions urbaines. Leur eau provient du robinet et leur nourriture des supermarchés. Je ne suis pas sûr qu'elles comprennent à quel point les ressources en eau et agricoles sont précieuses.

~ *Habitant de Stewiacke*

**PROGRAMME NATIONAL DE NORMES ET D'ÉTIQUETTES POUR
L'UTILISATION EFFICACE DE L'EAU**

Des normes nationales en matière d'utilisation efficace de l'eau et d'étiquetage des appareils utilisant de l'eau sont en cours d'élaboration dans le cadre de la Charte de l'eau du Conseil de la Fédération.

Ce type de programme permet aux consommateurs d'obtenir des renseignements sur les produits en question avant de les acheter. Les étiquettes comportent des renseignements sur les produits les plus efficaces sur le marché. Le programme prévu fonctionnera selon le même principe que le programme Energy Star, lequel a pour but d'informer les consommateurs sur l'efficacité énergétique de certains produits.

MOBILISER POUR LA PROTECTION DE L'EAU

Chacun de nous a besoin d'eau et peut donc jouer un rôle dans sa gestion; ce travail ne revient pas qu'au gouvernement. Que ce soit une entreprise, une organisation, les Mi'kmaq ou tout simplement un particulier, nous avons tous des gestes concrets à poser. Nous pouvons donc aider ces derniers en sensibilisant, en informant ainsi qu'en offrant la possibilité de faire quelque chose.

Nous pouvons aider la population à mieux comprendre la gestion des ressources en eau. Cela permet également de mieux protéger celles-ci en modifiant les habitudes des Néo-Écossais. Offrir à des groupes et à des personnes la possibilité de participer à la protection de l'eau favorise une meilleure compréhension, chez le public, de l'intendance de l'eau. Cela peut également favoriser l'innovation et engendrer des possibilités, à l'extérieur du gouvernement, en matière de leadership.

RÉSEAU DE RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien est un programme national multipartite dont l'objectif est de promouvoir, protéger et améliorer le patrimoine fluvial du Canada et veiller à ce que les principaux cours d'eau du pays soient gérés de manière durable. Les rivières Margaree et Shelburne font partie de ce réseau.

Actions pour aujourd'hui

- Renforcer les capacités de surveillance communautaire de l'eau dans les bassins versants de la province.
- Inciter les jeunes à prendre part à des programmes d'intendance de l'eau et à des activités de gestion des ressources en eau.
- Appuyer la création d'un programme national de normes en matière d'utilisation efficace de l'eau et d'étiquetage.

- Créer des activités de sensibilisation et former des partenariats afin de promouvoir certaines pratiques de gestion de l'eau pour que les personnes puissent protéger leur santé et leurs biens.
- Confirmer le soutien au Réseau de rivières du patrimoine canadien, et faire mieux connaître les rivières du patrimoine canadien de la Nouvelle-Écosse.

Actions pour demain

- Faciliter l'échange d'information et d'idées entre les utilisateurs d'eau au niveau régional en créant un forum sur la gestion de l'eau.
- Reconnaître et encourager les efforts d'intendance de l'eau en mettant en place un programme visant à reconnaître les cas exemplaires d'intendance de l'eau.
- Fournir de l'aide pour élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des projets qui maintiennent ou améliorent la gestion des eaux douces et côtières.
- Évaluer et mettre à jour des outils pédagogiques liés à l'eau pour entre autres la conservation, la gestion des biens, les fosses septiques et l'eau potable.
- Établir des partenariats avec des entreprises pour élaborer et promouvoir des pratiques exemplaires comme la conservation et l'efficacité.

Orientations pour l'avenir

Beaucoup de Néo-Écossais participent déjà activement à la protection des ressources en eau. Nous savons cependant que beaucoup de groupes d'intendance des bassins versants, d'organisations non gouvernementales, de communautés et d'organisations autochtones ainsi que d'entreprises et de particuliers ont besoin d'un appui. Nous continuerons donc à mettre en place de nouveaux moyens de financement ainsi qu'à créer des outils de sensibilisation et pédagogiques et d'autres types d'outils pour ces groupes.

Les groupes d'intendance des bassins versants représentent une ressource potentielle énorme qui pourrait, si elle était exploitée, permettre d'améliorer considérablement les efforts que le gouvernement fait pour protéger les ressources en eau.

~ Clean Annapolis River Project

RÉSUMÉ

En ce qui concerne la gestion des ressources en eau, les Néo-Écossais font actuellement face à de nombreux défis et problèmes complexes. La stratégie intitulée *De l'eau pour la vie* offre le cadre nécessaire aux actions devant être prises pour résoudre ces problèmes et trouver des solutions. Nous sommes en train de mettre en place une approche de gestion intégrée des ressources en eau afin d'orienter ces actions. Pour gérer l'eau de façon durable, nous examinerons tous les aspects de cette ressource ainsi que sa valeur économique, sociale et environnementale.

L'un des principaux objectifs de la stratégie de gestion des ressources en eau est de veiller à ce que tout le monde reconnaisse à quel point l'eau est précieuse. Comme nous l'avons indiqué dans notre vision, l'eau est essentielle à la vie et doit donc être valorisée, protégée et partagée. En menant à bien les engagements et les actions qui composent cette stratégie, nous pourrons comprendre et protéger la qualité et les quantités d'eau ainsi que mobiliser la population pour protéger cette ressource.

Grâce à cette stratégie, nous pourrons atteindre les objectifs suivants :

- Avoir une eau sûre pour la consommation, les loisirs et les moyens de subsistance.
- Utiliser les ressources en eau de façon durable et profitable.
- Protéger, conserver et améliorer les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent.
- Réduire les conséquences des situations d'urgence et des risques liés à l'eau.

- Mieux connaître les ressources en eau de la province.

La gestion des ressources en eau est une lourde tâche qui nécessite un travail commun. Le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse dirigera la mise en œuvre et l'intégration de la stratégie proposée. Celui-ci collaborera avec d'autres ministères et organismes provinciaux ainsi que d'autres gouvernements et les principaux intervenants pour mener à bien cette stratégie. Une partie du travail immédiat consiste à élaborer des plans de mise en œuvre de la stratégie et de mesure de son succès.

La Province continuera également de consulter les Mi'kmaq quant à ce travail de mise en œuvre. Nous pourrons ainsi mieux comprendre les préoccupations de cette communauté liées à la protection et à la gestion des ressources en eau, et travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions. Ce travail sera effectué par le ministère de l'Environnement ainsi que plusieurs autres ministères provinciaux dont les responsabilités à l'égard des ressources en eau sont très importantes. Les progrès liés à la mise en œuvre de la stratégie feront l'objet d'un suivi et de rapports par l'intermédiaire du site Web du ministère de l'Environnement et d'autres outils comme le rapport de progrès annuel lié à la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*).

ANNEXE A :

Principales réalisations récentes en matière de gestion des ressources en eau en Nouvelle-Écosse

Politique sur l'eau en bouteille

- Au printemps 2010, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a adopté une politique sur l'eau en bouteille, laquelle limite l'achat d'eau embouteillée pour des événements et encourage la consommation d'eau du robinet dans les ministères.

Trousse d'outils pour la surveillance communautaire de la qualité de l'eau

- L'Université Saint Mary's et le Nova Scotia College of Art and Design ont ensemble créé une trousse d'outils pour aider les organismes communautaires de gestion des bassins versants de la province à entreprendre des activités de surveillance de la qualité de l'eau. Il s'agit d'une des parties d'une vaste initiative visant à aider les bénévoles des quelque 50 organismes d'intendance des bassins versants de la province à collaborer plus étroitement et plus efficacement avec les organismes gouvernementaux responsables de la qualité de l'eau.
www.envnetwork.smu.ca/welcome (en anglais seulement)

Nouvelles sources d'information pour les propriétaires de puits privés

- Au cours des trois dernières années, le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse a élaboré trois nouvelles ressources pour aider les propriétaires de puits privés à comprendre le lien entre qualité de l'eau et santé. Ces ressources comprennent le *Guide pour les propriétaires de puits privés*, les petits guides sur le traitement de l'eau intitulés *L'eau de votre puits*, ainsi que les fiches d'information intitulées *Dans une goutte d'eau*. Ces documents ont été traduits en français afin de répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone de la province. Pour consulter ces guides et fiches, visiter le www.gov.ns.ca/nse/water/privatewells.asp.

Réseau provincial de surveillance de l'eau

- En Nouvelle-Écosse, les eaux souterraines font l'objet d'une surveillance depuis 1965. Ces dernières années, dix nouveaux puits d'observation des eaux souterraines ont été ajoutés au réseau, ce qui porte le nombre total de stations à 35. Pour consulter les rapports et les données résultant de ce travail, visiter le www.gov.ns.ca/nse/water (en anglais seulement).
- En Nouvelle-Écosse, la qualité de l'eau de surface est également surveillée par l'intermédiaire de plusieurs outils comme les levés de lacs et les initiatives conjointes entre les gouvernements fédéral et provincial. La province possède cinq stations d'eau de surface qui fournissent des données en temps réel pouvant être consultées sur le site www.gov.ns.ca/nse/water (en anglais seulement).

Surveillance communautaire des eaux souterraines

- Le Centre d'action écologique, en partenariat avec les ministères provinciaux de l'Environnement et des Ressources naturelles, a lancé une nouvelle initiative appelée *Groundswell: Community-based Support for Sustainable Groundwater*. Grâce au financement du projet Eau bleue RBC, cette initiative vise à favoriser les actions communautaires de surveillance, de sensibilisation et de durabilité des eaux souterraines. www.ecologyaction.ca/content/groundswell (en anglais seulement)

Meilleur accès à l'information sur les eaux souterraines

- Les ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse ont créé une carte interactive des eaux souterraines. Cette carte donne des renseignements sur la géologie et la chimie de l'eau ainsi que les emplacements des puits d'eau potable et des approvisionnements

municipaux en eau. <http://gis4.natr.gov.ns.ca/website/nsgroundwater/viewer.htm> (en anglais seulement)

Restauration des courants de marée dans les estuaires

- À l'occasion de la construction de nouvelles routes et de travaux d'entretien général, le ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure restaure les courants de marée dans les estuaires. Le ruisseau Cheverie et les terres endiguées à Sainte-Croix illustrent très bien ce travail.

Moyens de financement innovateurs pour la restauration des ruisseaux

- La Nova Scotia Salmon Association et la Société des alcools de la Nouvelle-Écosse (SANE) ont conclu un partenariat unique pour aider à financer la protection et la restauration de bassins versants afin d'améliorer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques. L'initiative *Adopt-A-Stream* de la SANE bénéficiera au cours des cinq prochaines années de 500 000 \$ pour financer des projets de restauration de cours d'eaux. www.adoptastream.ca (en anglais seulement)

Recherche sur le changement climatique

- En 2009, les provinces de l'Atlantique se sont réunies pour faire progresser la recherche sur le changement climatique et notamment sur l'élévation du niveau de la mer et l'intrusion d'eau salée. Cela permettra de mieux comprendre ce que les communautés côtières peuvent faire pour adapter leurs infrastructures.

Évaluations de l'approvisionnement en eau dans la MRH

- Des modifications ont été apportées en mai 2010 à la Charte de la Municipalité régionale d'Halifax (MRH) afin d'exiger des évaluations d'approvisionnement en eau pour les lotissements importants proposés en dehors de la zone d'approvisionnement municipal en eau. Cela procurera à la MRH une plus grande autorité pour s'assurer que les lotissements avec des puits privés dans la MRH possèdent un approvisionnement en eau durable.

ANNEXE B :

Historique sur la gestion des ressources en eau en Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, les rivières, les lacs et les côtes ont toujours occupé une place primordiale. Qu'il s'agisse du mode de vie ancien des Premières nations ou du mode de vie actuel, les Néo-Écossais ont toujours compté sur les ressources en eau de leur province.

Premières mesures de protection des ressources en eau prises par le gouvernement

En 1919, l'adoption de la loi sur l'eau (*Water Act*) a fait valoir que l'eau était une ressource publique. Cette loi a alors permis à la Province de traiter des problèmes comme la production d'énergie hydroélectrique ainsi que les besoins en eau des municipalités et des industries.

De 1960 à 1990

C'est au cours des années 1960 que le gouvernement provincial a renforcé le contrôle de la pollution de l'eau et établi des normes de traitement des eaux usées. Il s'est de plus concentré sur la réglementation des puits d'eau afin que les habitants de la province puissent avoir accès à de l'eau potable salubre. En 1963, le gouvernement a créé la Nova Scotia Water Authority, qui a été remplacée en 1968 par la Nova Scotia Water Resources Commission.

Cinq ans plus tard, le gouvernement a adopté la loi sur la protection de l'environnement (*Environmental Protection Act*), qui a permis d'assurer une meilleure protection de l'air et du sol ainsi que de renforcer la loi sur l'eau (*Water Act*). Suite à l'adoption de cette loi, le ministère de l'Environnement a été créé pour remplacer la Nova Scotia Water Resources Commission. Au cours des années 1970 et 1980, le gouvernement a continué de protéger les ressources en eau en adoptant plusieurs lois et programmes.

Gestion de l'eau dans les années 1990

Dans les années 1990, le gouvernement a continué à adopter des mesures fortes pour la gestion des ressources en eau. En 1991, le ministère de l'Environnement a publié le document intitulé *Water for Nova Scotia: New Directions for Water Resource Management*, rapport final du groupe de travail ministériel sur la qualité de l'eau. Ce rapport a été suivi en 1992 par la stratégie sur le développement durable. Cela a abouti en 1995 à l'adoption de la loi sur l'environnement (*Environment Act*), laquelle a remplacé la loi sur l'eau (*Water Act*) de 1919 et procuré au ministre de l'Environnement la responsabilité de gérer les ressources en eau. Ce ministère est maintenant responsable de la gestion de ces ressources, de leur allocation ainsi que des frais liés à leur utilisation. Il se fait aider dans cette tâche par d'autres ministères et organismes du gouvernement ainsi que par le public.

En plus de la loi sur l'environnement (*Environment Act*), la Province a adopté en 2000 la loi sur la protection des ressources en eau (*Water Resources Protection Act*) pour interdire l'exportation massive d'eau. La Nouvelle-Écosse a publié en 2002 une stratégie pour l'eau potable dans le but de renforcer la protection des approvisionnements en eau municipaux et publics. Cette stratégie a jeté les bases d'une approche plus globale de la gestion des ressources en eau de la province.

La LEPD et la stratégie de gestion des ressources en eau

En 2007, tous les membres de l'Assemblée législative ont adopté la loi sur les objectifs

environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*), laquelle fixe des objectifs précis pour que la Nouvelle-Écosse devienne d'ici 2020 l'une des régions les plus propres et les plus durables au monde, notamment en ce qui concerne ses ressources en eau. L'un des objectifs en question est d'élaborer une stratégie globale pour la gestion des ressources en eau d'ici 2010.

Un comité interministériel de gestion de l'eau, dirigé par le ministère de l'Environnement, a été mis sur pied pour superviser l'élaboration de la stratégie de gestion des ressources en eau. Depuis avril 2007, ce comité et ce ministère ont entrepris de vastes consultations auprès du public, des Mi'kmaq, des municipalités, des intervenants clés et du gouvernement pour l'élaboration de cette stratégie.

Au début de 2008, le ministère de l'Environnement a publié un document de travail intitulé *Vers une stratégie sur la gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse*, dans le cadre duquel le ministère de l'Environnement a tenu 14 séances de consultation publique dans toute la province pour discuter du contenu possible de la stratégie de gestion des ressources en eau. Les résultats de ces consultations et les commentaires envoyés par des particuliers et des intervenants ont été rassemblés dans un document de synthèse intitulé *Propos recueillis*.

Au début de 2010, la Nouvelle-Écosse a tenu des séances de consultation ciblées auprès des Mi'kmaq et de groupes d'intervenants clés, c'est-à-dire les municipalités, les professionnels de la santé, les organisations non gouvernementales et l'industrie. Ces consultations avaient pour but d'obtenir des commentaires sur le document intitulé *Options for a water resource management strategy for Nova Scotia*.

Le ministère de l'Environnement a rédigé le présent document en tenant compte des avis exprimés lors de ces consultations. La stratégie *De l'eau pour la vie* est un engagement important à l'égard de la protection des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse pour les années à venir.

Comité interministériel de gestion des ressources en eau

Affaires autochtones

Agriculture

Développement économique et rural

Énergie

Environnement

Pêches et Aquaculture

Promotion et Protection de la santé

Ressources naturelles

Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités

Tourisme, Culture et Patrimoine

Transports et Renouvellement de l'infrastructure

Commission des services publics et d'examen

Environnement Canada

Pêches et Océans Canada

ANNEXE C :

Les bassins versants de la Nouvelle-Écosse

Le terme « bassin versant » désigne une étendue de terre où l'eau coule vers le point le plus bas, par les ruisseaux, les rivières et de façon souterraine, pour se jeter dans l'océan. Les bassins versants, qui sont aussi appelés bassins hydrologiques ou fluviaux, dépendent de la topographie du terrain, c'est-à-dire de sa forme, ses contours et ses hauteurs. L'illustration ci-dessous montre les différentes parties d'un bassin versant, qui sont les ruisseaux, les rivières, les lacs, les zones humides, les estuaires, les hautes terres comme les forêts et les prairies, ainsi que les zones en aval comme les rives.



Dans les années 1920, la Division des relevés hydrologiques du Canada a créé l'*Inventaire des ressources en eau* pour consigner toutes les données sur les ressources en eau. Ce système a divisé le Canada en onze grandes régions hydrologiques. Chaque région a été divisée en bassins versants principaux, secondaires ou plus petits. Ce système est toujours utilisé à ce jour.

Les provinces maritimes sont l'une de ces onze régions. La figure ci-dessous montre les 46 principaux bassins versants de la Nouvelle-Écosse. En raison de la forme de la province, ces bassins coulent vers quatre différentes régions côtières, qui sont :

- l'océan Atlantique, pour les rivières LaHave ou Sackville;
- la baie de Fundy et le golfe du Maine, pour la rivière Annapolis;
- le détroit de Northumberland, pour la rivière Philip-Wallace;
- l'île du Cap-Breton/lac Bras d'Or, pour la rivière Salmon-Mira.

Un bassin versant principal peut être divisé en bassins secondaires qui, à leur tour, peuvent être divisés en de nombreux autres bassins de moindre importance. Pour en savoir plus sur les bassins versants de la province et l'hydrologie, consulter l'ouvrage intitulé *Natural History of Nova Scotia*, volume 1, section T8.1, sur le site du Musée de la Nouvelle-Écosse : <http://museum.gov.ns.ca/mnh/nature/nhns/t8/t8-1.htm> (en anglais seulement).

Pour consulter les cartes des bassins versants de la province, visiter notre site Web à l'adresse : www.gov.ns.ca/nse/water.strategy/resources.asp (en anglais seulement).

Courrier postal

Coordonnateur de la stratégie sur l'eau
Service de l'eau et des eaux usées
Environnement Nouvelle-Écosse
C.P. 442
5151, rue Terminal, 5^e étage
Halifax (N.-É.) B3J 2P8

Courriel

waterstrategy@gov.ns.ca

Téléphone

Pour en savoir plus ou obtenir des exemplaires
supplémentaires
composez le :

[1-877-9ENVIRO \(936-8476\)](tel:1-877-9ENVIRO) (sans frais)

Ce numéro acheminera votre appel au bureau local le plus
proche.

Télécopieur

Coordonnateur de la stratégie sur l'eau
[902-424-0503](tel:902-424-0503)

